

# La marche à suivre

## ÉTAPE 1

Pour faire ma demande, pas de formulaire à remplir, je dois fournir les documents suivants :

- **Une lettre de motivation** mentionnant le choix du stage du catalogue des CEMEA Rhône-Alpes
- **Un CV\*** (précisant si expérience avec un public, gardes d'enfants, participation à des manifestations, engagement dans le milieu associatif, participation à des animations collectives en tant que public...)
- **Un justificatif de domicile** (photocopie)

## ÉTAPE 3

Je reçois une réponse après examen du dossier : **si l'avis est favorable**, le Service enfance jeunesse et vie locale de la CCMV me transmet une fiche de renseignements à remplir et à lui renvoyer avec le règlement de ce qui reste à ma charge. Ces documents sont transmis à l'organisme CEMEA qui procède directement à l'inscription pour la session de formation choisie. Par la suite, l'organisme CEMEA m'envoie une convocation pour me rendre à ma formation.

\* **Je peux obtenir de l'aide pour rédiger mon CV et ma lettre de motivation :**

Point Information Jeunesse, AGOPOP  
30 rue Professeur Beaudoin, Villard-de-Lans

• **Niels, animateur :**  
06 58 19 84 84/04 76 95 11 38/pij@agopop.fr

*Permanences : mardi et vendredi de 15h30 à 18h, mercredi de 14h à 18h, le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 12h et le reste de la semaine sur RDV.*

## ÉTAPE 2

Je dépose ou j'envoie par courrier mon dossier au : **Service enfance jeunesse et vie locale**  
**Maison de l'intercommunalité**  
**19, chemin de la Croix Margot**  
**38250 Villard-de-Lans**  
04 76 95 50 77  
accueilenfancejeunesse@vercors.org

*Tous les jours de 9h-12h/14h-17h (16h le vendredi) ou sur RDV.*

**MON DOSSIER DOIT PARVENIR À LA CCMV AU PLUS TARD 4 SEMAINES AVANT LA DATE DE DÉBUT DE MON STAGE.**



# Besoin de financer ta formation BAFA?



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PEUT T'AIDER AVEC UNE **BOURSE**

Comment faire pour obtenir une bourse pour devenir animateur/animateurice ?

## LES RELAIS BAFA

• **Anne-Catherine**  
Service enfance-jeunesse et vie locale CCMV  
04 76 95 50 77

• **Niels**  
Point Information Jeunesse AGOPOP  
06 58 19 84 14

• **Raphaël**  
Animateur CCMV  
06 37 53 10 62

Les relais BAFA peuvent te renseigner sur le métier, la formation, les lieux de stages et t'aider à constituer le dossier de demande de bourse.

# Le BAFA

## • C'est quoi ?

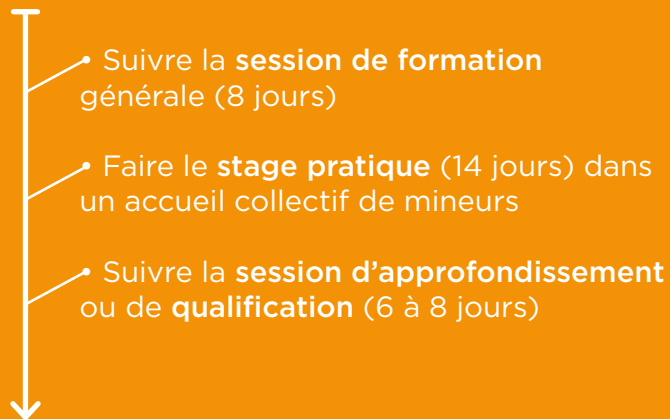
Le **Brevet d'Aptitude Aux Fonctions d'Animateur** permet d'encadrer de manière occasionnelle et à titre non professionnel des jeunes âgés de 3 à 17 ans au sein des accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement.

## • C'est pour qui ?

Pour préparer son BAFA il faut avoir 17 ans au minimum au 1<sup>er</sup> jour de formation, mais l'inscription est autorisée 3 mois avant cet âge.



## Les étapes du BAFA



# Financer son BAFA

LA FORMATION EST PAYANTE ET S'ÉLÈVE À 1 000 € POUR UN BAFA COMPLET (SESSIONS GÉNÉRALE ET APPROFONDISSEMENT), MAIS DES AIDES EXISTENT.

La bourse interco, comment ça marche ?

Je pense aux autres aides

- La **Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV)** peut t'aider à financer ton BAFA dans la limite des places disponibles, en prenant en charge la moitié du coût du stage de base ou d'approfondissement (avec un plafond maximum de 250 €).

- Les **CEMEA**, partenaires de la bourse interco, proposent des sessions de formation générale et d'approfondissement dans la région. Rends toi sur leur site internet : <http://cemea-formation.com>

- **Aides de la CAF de l'Isère** : aide forfaitaire de +/- 90 € à tous les inscrits en session d'approfondissement (dossier téléchargeable sur <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-l-isere/actualites> puis offre de services/enfance jeunesse/BAFA).

- **Penses aussi à solliciter** : le Comité d'entreprise de tes parents, le Centre communal d'action sociale, les services sociaux du Département de l'Isère, la Direction départementale de cohésion sociale, Pôle emploi, la Mission locale ou ton employeur si tu es salarié.

Le Point Information Jeunesse à l'AGOPOP peut t'aider dans la recherche de financements